

**Colloque international « La gouvernance multiniveaux au carrefour des disciplines »  
15-16 septembre 2016, Université Paris-Est Marne la Vallée**

**Penser la gouvernance territoriale sous l'angle des « régimes d'action publique territoriale » : approche, apports et limites**

Kévin CAILLAUD, docteur en sociologie,  
Chercheur associé au LATTIS (UMR CNRS 8134) et à GESTE (UMR MA 8101)

**Résumé**

Confrontée à une complexification accrue des problématiques territoriales, l'action publique a considérablement évolué en l'espace de quarante ans, passant d'une approche *top-down* orientée par un référentiel technique et sectoriel (Jobert, Muller, 1987), à une approche davantage a-centrique et multipartenariale, répondant à une démarche intersectorielle (Muller, 1990). Ces nouvelles modalités d'intervention furent dans un premier temps conceptualisées sous l'angle du gouvernement local/urbain (Mabileau, 1994), avant de faire l'objet d'analyses en termes de « gouvernance » (locale, territoriale, multi-niveaux) (Gaudin, 2002 ; Pasquier et al., 2007). La valeur heuristique de cette notion pose toutefois question, du fait du caractère flou de son contenu et d'un usage souvent « léger » de la notion (Theys, 2003). Dès lors, le chercheur se confronte à un enjeu de taille : comment appréhender et rendre compte de ces situations d'intervention territoriale aux contours fluctuants et aux jeux d'acteurs mouvants et faiblement hiérarchisés, soumis au principe de contingence qu'imposent les nouveaux problèmes publics ?

Afin d'éviter certains écueils d'analyse et pour ouvrir le champ des possibles en matière de compréhension des situations d'intervention multi-niveaux, ma communication propose d'appréhender ces dernières sous l'angle du « régime d'action publique territoriale ». Celui-ci est défini comme un modèle d'arrangements politico-administratifs stabilisé entre une diversité d'acteurs concernés par un même enjeu territorial. Ce concept invite non seulement à qualifier les situations qu'on observe afin de rendre compte le plus finement possible la distribution des rôles, responsabilités et pouvoirs entre acteurs, mais également dans le but de décrypter les trajectoires de l'action publique territoriale. Pour cela, le chercheur a à disposition une grille d'analyse fondée autour de trois dimensions : les systèmes et configurations d'acteurs (Elias, 1991 ; Crozier, Friedberg, 1977) ; les instruments et les modes de régulation (Lascoumes, Le Galès, 2005) ; les arrangements territoriaux relatifs à l'organisation de l'action qualifiable à partir du lexique des régimes politiques (Watts, 2001). Cette grille d'analyse permet ainsi d'appréhender ensemble les dynamiques et logiques socio-politiques, les rapports de pouvoir et la distribution des rôles et des responsabilités entre acteurs.

En recourant en outre à une approche socio-historique de l'action, le chercheur est en capacité de retracer les différentes étapes de reconfiguration des arrangements territoriaux, ce qui interroge et éclaire les modes et les logiques de production de l'action stratégique et opérationnelle. Appliquée à la gestion départementale de l'eau et des déchets (Caillaud, 2013), cette approche a permis de modéliser six idéaux-types de régime d'action publique territoriale : deux régimes de gouvernement (déconcentré ; Départemental) et quatre régimes de gouvernance (clivée, confédérale, fédérale, centralisée). Une des difficultés, voire des limites, de cette démarche consiste néanmoins à identifier un modèle d'arrangement suffisamment « stabilisé ». Par extension, cela soulève à nouveau l'éternelle question du changement : « To change or not to change » (Fontaine, Hassenteufel, 2002), selon quelles

échelles (temporelle(s), territoriale(s), socio-politique(s), instrumentale(s)...) et quels indicateurs ?

### **Bibliographie :**

Caillaud Kevin, *Vers une gouvernance territoriale de l'environnement ? Analyse comparée des politiques départementales de gestion de l'eau destinée à la consommation humaine et des déchets municipaux*, thèse de sociologie, Université de Strasbourg, 2013.

Crozier Michel, Frieberg Erhard, *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, 1977.

Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie*, Éditions de l'Aube, 1991 [édition Juventa Verlag, 1970].

Gaudin Jean-Pierre, *Pourquoi la gouvernance*, Presses de Sciences Po, 2002.

Jobert Bruno, Muller Pierre, *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, PUF, coll. Recherches politiques, 1987.

Fontaine Joseph, Hassenteufel Patrick (Eds), *To change or not to change? Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, L'Harmattan, 2002.

Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Les Presses Sciences Po, 2005.

Mabileau Albert, *Le système local en France*, Paris, Montchrestien, 1994 [1991].

Muller Pierre, « Les politiques publiques entre secteurs et territoires », *Politiques et management public*, vol. 8, n°3, 1990.

Pasquier Romain, Simoulin Vincent, Weisbein Julien (eds.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, LGDJ, Droits et société, 2007.

Theys Jacques, « La gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoires*, dossier n°2 : Gouvernance locale et Développement Durable, 2003.

Watts Ronald L., « Les modèles de partage fédéral des compétences », *Revue internationale des sciences sociales*, 2001/1, n°167, pp. 25-34.